



## **La Commune de Montilliez recherche pour son pâturage de Sugnens**

### **un-e amodiataire avec buvette de pâturage estivale**

Condition préalable : le-a candidat-e doit être au bénéfice d'un numéro d'exploitation et d'un revenu agricole principal.

Le pâturage communal est ouvert d'avril à octobre et cette activité accessoire comprend les tâches suivantes, qui sont liées :

#### **Pâturage**

- Exploitation du bétail communal et entretien des parcs  
Charge usuelle estimée pâquiers normaux : 77 PN  
Accès : oui  
Entrée en fonction : mi-avril 2027

#### **Buvette**

- Exploitation de la buvette par l'exploitant-e et sa famille (titulaire de la patente)  
Nombre de places assises en salle : 30  
Nombre de places assises en terrasse : 30  
Entrée en fonction dès la fin des travaux : été 2027

Pour tous renseignements : M. Xavier Gaudard, Municipal, tél. 079 622 53 81  
dès le 01.09.2026

Les offres sont à adresser à : Commune de Montilliez  
« Pâturage Sugnens »  
Rte de Sugnens 4  
1041 Poliez-le-Grand

Délai de dépôt des dossiers : 18.09.2026